

COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 14 décembre 2022

Covid-19 : troisième cause de décès en France en 2020, quand les autres grandes causes de décès baissent

La Direction de la recherche, des études et de l'évaluation des statistiques (DREES), le Centre d'épidémiologie des causes médicales de décès de l'Inserm (CépiDc-Inserm) et Santé Publique France (SpFrance) analysent les causes médicales de décès des personnes résidentes et décédées en France en 2020. Ces travaux s'appuient sur la statistique nationale des causes de décès produite par le CépiDc-Inserm à partir du recueil exhaustif et de l'analyse des volets médicaux des certificats de décès. Ils renseignent sur les effets de l'épidémie de Covid-19 sur la mortalité, en dressant un panorama complet de l'ensemble des causes de décès en 2020. Les résultats de cette étude sont conjointement publiés dans un *Etudes et Résultats* (DREES) et le *Bulletin épidémiologique hebdomadaire* (SpFrance).

L'épidémie de Covid-19 en 2020 constitue un épisode sanitaire sans précédent récent, tant sur le plan de son impact sanitaire et sociétal, que sur le plan des mesures exceptionnelles de gestion et de prévention qui ont été mises en place pour endiguer la diffusion du virus dans la population. La campagne de vaccination contre la Covid-19 démarrée le 27 décembre 2020 n'a, en revanche, pas concerné l'année 2020.

Covid-19, 69 000 décès en 2020

En 2020, l'épidémie de Covid-19 a directement causé le décès de 69 000 personnes en France (10,4% des décès), ce qui en fait la troisième cause de décès derrière les tumeurs et les maladies cardio-neurovasculaires. Les causes de décès les plus fréquentes en 2020 restent les tumeurs (25,6%) et les maladies cardio-neurovasculaires (20,2%).

Un peu plus de la moitié des victimes de la Covid-19 avaient 85 ans ou plus. Si les décès de la Covid-19 comptent autant d'hommes que de femmes, les hommes ont, à âge comparable, un taux de mortalité deux fois supérieur à celui des femmes. Cette surmortalité des hommes par rapport aux femmes n'est pas spécifique à la Covid-19 mais concerne la plupart des causes de décès. Elle est néanmoins légèrement plus marquée pour la Covid-19.

Une diminution de la mortalité hors Covid-19

Le taux de mortalité pour les causes autres que la Covid-19 a baissé. Par rapport à la période 2015-2017, la mortalité par tumeurs, maladies cardio-neurovasculaires, maladies du système nerveux, troubles mentaux et du comportement a diminué, notamment chez les personnes âgées de 85 ans ou plus. Une partie de cette baisse pourrait s'expliquer par le fait que certaines personnes qui seraient décédées dans l'année en raison de ces maladies ont pu décéder, à la place, d'une infection au SARS-CoV-2. Par ailleurs, les mesures de prévention accompagnant la gestion de la crise sanitaire ont pu avoir un effet protecteur expliquant en partie la baisse observée de la mortalité par maladies respiratoires ou infectieuses (hors Covid-19) ainsi que par accidents de transport. Ceci explique en partie pourquoi le nombre de décès en excès pour l'année 2020 comparée aux années précédentes, soit 47 000, soit moins élevé que les 69 000 décès dont la cause médicale identifiée est la Covid-19. D'autres impacts de cette épidémie et de son contexte à court ou moyen terme, ne peuvent être exclus.

Encadré méthodologique – Sources et méthodes

Au cours de l'épidémie de Covid-19, dans un objectif d'aide à la gestion de la crise sanitaire, plusieurs sources de données ont permis d'approcher le nombre de décès en lien avec la Covid-19 de façon plus réactive, mais sans certitude sur la nature de la cause initiale du décès, celle qui a déclenché le processus conduisant au décès, ni sans être toujours exhaustif. Ces estimations se sont appuyées sur les certificats de décès contenant une mention de Covid-19 dans les textes libres des volets médicaux, que ce dernier en soit ou non la cause initiale, ainsi que sur les déclarations de décès remontées par les systèmes de surveillance des services hospitaliers (système SI-VIC) et des établissements médicaux sociaux (SurvESMS).

La statistique nationale des causes de décès dénombre finalement, en 2020, 69 000 décès dont la cause initiale de décès est, selon les règles de l'organisation mondiale de la santé, la Covid-19 : ce chiffre diffère de moins de 15% des précédentes estimations.

Nombre de décès par cause en 2020, par classe d'âge et par sexe

Cause de mortalité	Hommes	Femmes	Moins de 65 ans	65-84 ans	85 ans ou plus	Ensemble
Toutes causes	334 034	333 462	99 506	253 579	314 411	667 496
Covid-19	35 077	34 161	4 301	25 583	39 354	69 238
Maladies infectieuses et parasitaires	5 346	5 709	1 266	3 945	5 844	11 055
Tumeurs	95 562	75 244	37 397	88 628	44 781	170 806
Maladies du sang et des organes hématopoïétiques et certains troubles du système immunitaire	1 251	1 550	297	884	1 620	2 801
Maladies endocriniennes, nutritionnelles et métaboliques	10 643	12 955	2 335	8 628	12 635	23 598
Troubles mentaux et du comportement	9 937	15 451	2 853	6 210	16 325	25 388
Maladies du système nerveux et des organes des sens	15 315	22 301	3 065	14 078	20 473	37 616
Maladies cardio-neurovasculaires	63 630	71 133	11 801	44 392	78 570	134 763
Maladies de l'appareil respiratoire	20 285	18 426	2 848	14 147	21 716	38 711
Maladies de l'appareil digestif	13 394	11 581	5 299	10 084	9 592	24 975
Maladies de la peau et du tissu cellulaire sous-cutané	621	1 018	98	448	1 093	1 639
Maladies du système ostéo-articulaire, des muscles et du tissu conjonctif	1 643	2 380	379	1 468	2 176	4 023
Maladies de l'appareil génito-urinaire	5 832	6 260	497	3 898	7 697	12 092
Complications de grossesse, accouchement et puerpéralité	0	41	41	0	0	41
Certaines affections dont l'origine se situe dans la période périnatale	826	617	1 443	0	0	1 443
Malformations congénitales et anomalies chromosomiques	770	732	1 139	270	93	1 502
Symptômes et états morbides mal définis	30 600	37 172	10 851	19 684	37 237	67 772
Causes externes de morbidité et mortalité	23 302	16 731	13 596	11 232	15 205	40 033

Notes > Les causes de décès sont présentées par grands chapitres et catégories de la CIM10.

Lecture > 334 034 hommes sont décédés en 2020.

Champ > Décès de personnes résidant et décédées en France.

Source > CépiDc, 2020.

Consulter les publications et les données associées

-Naouri, D., Fouillet, A., Ghosn, W., Coudin, E., (2022, décembre). Covid-19 : troisième cause de décès en France en 2020, quand les autres grandes causes de décès baissent. DREES, *Etudes et Résultats*, 1250.

- Fouillet A, Ghosn W, Naouri D, Coudin E. Covid-19 : troisième cause de décès en France en 2020, quand les autres grandes causes baissent. Bull Épidémiol Hebd. 2022;(Cov_16):2-12.

**Direction de la recherche, des études,
de l'évaluation et des statistiques
Bureau publications et communication**

- Tableau A1- Site du CépiDc – Inserm : www.cepidc.inserm.fr

Services presse

DREES : DREES-PRESSE@sante.gouv.fr

Inserm : presse@inserm.fr

Santé publique presse : presse@santepubliquefrance.fr

À propos de la DREES

Mise en place par le décret du 30 novembre 1998, la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES) fait partie avec l'Insee et les autres services statistiques ministériels du service statistique public (SSP). Son rôle est de fournir des informations fiables et des analyses dans les domaines du social et de la santé. L'action de la DREES s'appuie, depuis plus de 20 ans, sur un engagement déontologique dont les principes, codifiés et partagés au niveau européen, sont l'indépendance professionnelle, l'engagement sur la qualité, le respect du secret statistique, l'impartialité et l'objectivité. La DREES est aussi un service statistique ministériel dont la mission prioritaire est d'accompagner et d'évaluer les politiques publiques sociales et sanitaires.

À propos de Santé publique France :

Santé publique France répond au besoin de disposer, en France d'un centre de référence et d'expertise en santé publique. Fondée sur le continuum entre la connaissance et l'intervention, notre mission est d'améliorer et de protéger la santé des populations. Notre action intègre sur le long terme les grands enjeux de santé publique, dans les champs de la protection contre les menaces (notamment risques infectieux, risques environnementaux...) d'une part et de l'amélioration de la santé (déterminants de santé, prévention, promotion de la santé et réduction du fardeau des maladies chroniques, inégalités sociales et territoriales...) d'autre part. Santé publique France est un établissement public sous la tutelle du Ministère des solidarités et de la santé.

**Direction de la recherche, des études,
de l'évaluation et des statistiques
Bureau publications et communication**